ART. PREMIER N° 41950

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 février 2020

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

SOUS-AMENDEMENT

N º 41950

présenté par M. Dharréville et les membres du groupe de la Gauche démocrate et républicaine à l'amendement n° 23972 de M. Aviragnet

ARTICLE PREMIER

A l'alinéa 4, substituer à la première occurrence du terme "sociale" les termes "et de justice sociales".

EXPOSÉ SOMMAIRE

Se justifie par son texte même.